



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le sept mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 01.03.2016

Votants : 14
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, FRANCY Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie.

Absents : Mme MONTEIL Catherine, Mr BRUGIERE Alain,
Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Lotissement communal du Sol Création d'un budget annexe

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision de la commune de réaliser un lotissement communal à usage d'habitation.

Afin de réaliser les différentes opérations comptables, il convient de créer un budget annexe : Lotissement communal du Sol.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de créer un budget annexe et ce, avant le vote du budget primitif de la commune afin de pouvoir réaliser tous les mouvements comptables nécessaires à cette opération et notamment les acquisitions foncières.
- Demande à Mr le Trésorier Municipal d'engager les déclarations nécessaires à la création de ce budget et notamment son immatriculation au répertoire de l'INSEE.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 07.03.2016

En Mairie, le 07.03.2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20160307-10-2016-DE

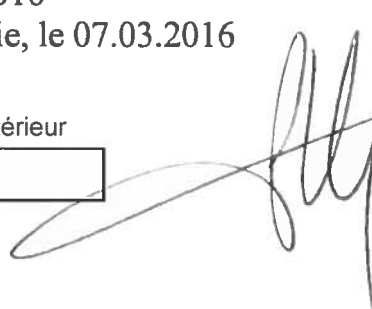
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2016

Publication : 17/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Le Maire

S. EYMARD
